



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : DAMBACH-LA-VILLE

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Notre-Dame

Monument(s)

Appellation : Chapelle Notre-Dame

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 06/01/1930

Étendue de la protection : Chapelle de la Vierge

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.